



# **RAPPORT FINANCIER 2023**

***La tenue des comptes et le rapport financier sont sous la responsabilité du trésorier bénévole***

L'exercice comptable a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et s'est achevé le 31 décembre 2023. Il fait apparaître un excédent net de 212 833 €, pour un total des produits de 469 939 € et un total de charge de 257 106 €.

## 1. Faits marquants de l'exercice 2023

### 1.1. Nouveau règlement comptable

La première application du règlement ANC n°2018-06 modifié par l'ANC 2020-08 entraîne un changement de méthode comptable impactant notamment la présentation des comptes avec une réaffectation des fonds dédiés en exploitation et un reclassement des ressources par nature.

### 1.2. Redressement judiciaire

L'Association a été placée en redressement judiciaire à partir du 19 juin 2014. La période d'observation de l'association a été prolongée jusqu'au 19 septembre 2015.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2015, le Tribunal de Grande Instance de Paris a prononcé un jugement arrêtant un plan de redressement d'une durée de 10 ans.

Il a été décidé courant 2018 de rembourser par anticipation 3 annuités.

Cette année, au vu d'un bon niveau de trésorerie, il a été décidé de rembourser en intégralité les 3 annuités restantes pour un total de 69 592€.

**Le plan de redressement est donc apuré à fin 2023.**

### 1.3. Ressources humaines

L'effectif salarié de l'Association était de 3 ETP au 31/12/2023 :

- Un coordinateur social à temps plein en CDI
- Un coordinateur prévention à temps plein en CDI (passage CDD en CDI en mai 2023)
- Une chargée de plaidoyer TDS à temps partiel 80% en CDI
- Un agent d'entretien à quart-temps en CDI

#### **1.4. Litiges en cours et risques encourus :**

Aucun litige en cours sur l'année 2023.

## **2. Produits**

Les produits de l'année 2023 sont en forte augmentation pour atteindre 469 939€ contre 290 544€ en 2022.

Cette augmentation est due à l'augmentation de subventions, de mécénat et de dons sur l'année.

Ils se répartissent de la façon suivante :

### **2.1. Ventes de produits**

Le merchandising Act Up-Paris (T-shirts, sweats, Tote bag...) sont en 2023 de 19 429 € contre 9 271 € en 2022, la collaboration artistique avec Mylène Farmer, la collaboration avec la boutique du musée de Strasbourg lors de l'Expo sur le VIH-SIDA ont contribué pour une large partie à cette augmentation de plus de 50%.

### **2.2. Dons et cotisations**

- Les dons sont en nette hausse à 196 558€ en 2023, contre 52 775 € en 2022, cette forte variation est due à deux legs reçus sur l'année.
- Les cotisations s'élèvent à 1 415 € à fin 2023, contre 2 663 € à fin 2022 fait d'une baisse croissante de militant au sein de l'association d'année en année.

### **2.3. Subventions, contributions financières et mécénat**

Elles sont en nette augmentation, s'élevant en 2022 à 194 000 € contre 99 500 € en 2021.

#### **Contributions financières et Mécénat**

Ils s'élèvent à 120 830 €, contre 194 000 € en 2022 cette diminution est due au report de fond dédié de 2021 sur 2022, non appliqué sur 2023 et se décomposent de la façon suivante:

- SIDACTION : 41 000 €, dont 8 000 € pour le poste de plaidoyer migration (29 000 € en 2022),
- Dons de laboratoires : 35 000 € (GILEAD) et 10 000 € (VIIV HEALTHCARE)
- Dons Fondation Abbé Pierre : 25 000 € pour l'aide à l'hébergement d'urgence des usagers les plus précaires de la permanence des droits sociaux,
- Mécénat AgnèsB (vente des écharpes rouge) : 8 830€
- Mécénat SEITA pour une formation auprès de leurs salariés sur le VIH-SIDA : 1000€

### **Subventions publiques**

Elles s'élèvent à 65 000 € en 2023, contre 30 000 € en 2022.

Les financeurs publics sont les suivants :

- Ville de Paris – direction de la santé publique : 45 000€ de subvention, en augmentation de 15 000€ par rapport a 2022

- Ville de Paris – direction des droits humains : 15 000€ de subvention, avec 5 000€ sur le poste de plaidoyer TDS et 10 000€ sur le poste de plaidoyer migration

- Fond développement de la vie associative départemental : 5 000€ de subvention, attribué au budget de la permanence des droits sociaux.

## **2.4. Autres produits d'exploitation**

Les autres produits s'élèvent en 2023 à 5 936€. Ils correspondent aux revenus de droits musicaux du titre « Le couloir » cédé par la chanteuse Barbara pour 587€, les 5 349€ restants correspondent à la vente de billet pour la soirée du 01 décembre 2023 au profit de la permanence des droits sociaux.

## **2.5. Produits financiers**

En 2023 les produits financiers s'élevaient à 770 €. Ils correspondent aux intérêts perçus sur le livret A.

# **3. Charges**

Le total des charges s'élève à 257 105 € en 2023, contre 290 544 € en 2022.

## **3.1. Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation s'élèvent en 2023 à 257 105 €.

Elles sont composées pour une grande partie par les frais de personnel, la location du local, les nuitées d'hébergement et les aides directes des PVVIH suivis par la permanence et les frais liés aux différentes actions d'Act Up-Paris.

## 4. Résultat de l'exercice

L'exercice 2023 se termine par un excédent de 212 833 €. Il résulte principalement de la continuité du plan d'économie mise en place en 2021, des deux legs, de l'augmentation des contributions financières et des mécénats grâce à de nombreuses demandes payantes et une visibilité de plus en plus forte d'Act Up-Paris.

## 5. Bilan au 31/12/2023

Le total du bilan au 31/12/2023 s'établit à 200 648€ contre 43 882€ au 31/12/2022.

### **Au niveau de l'actif :**

L'actif immobilisé, composé de la caution du local, de l'achat de matériel informatique s'élève à 8 617€.

Depuis le changement de méthode de la boutique en ligne sous-traitée par le prestataire WILTEE, il n'y a plus aucun stock de merchandising au local de l'association.

La trésorerie (comptes bancaires, PayPal, caisse), s'élève à 166 535€ contre 24 916€ à fin 2022.

Le total des créances représente 23 433€ contre 7 190 € à fin 2022, variation du fait du décalage du versement de 15 000€ de la part de la ville de Paris.

Enfin, les charges constatées d'avance sont de 2 064 € contre 2 069 € à fin 2022.

### **Au niveau du passif :**

Les fonds propres sont négatifs : ils s'élèvent à -19 419 € contre -46 443 € fin 2022, le report à nouveau de l'excédent de l'année 2023 permettra enfin de redonner un souffle au fond propre de l'association en repassant en positif.

Le total des dettes atteint 6 814 €, cette forte diminution est due à l'apurement total du plan de redressement judiciaire.

Enfin, les produits constatés d'avance sont de 420€

## 6. Évolution de l'association sur le prochain exercice

Lors du prochain exercice, l'association continuera les projets mis en place et mettra tout en œuvre pour garder la bonne dynamique reprise depuis le début de l'année 2021. Les trois thématiques travaillées par l'association resteront à l'identique, soit les droits humains, la prévention et enfin la permanence des droits sociaux.

Le poste de coordinateur de prévention continuera ses missions pour faire face au manque croissant de campagne de prévention, de dépistage et de RDR en France, renforcer la communication sur la prévention en santé sexuelle pour la rendre visible, incontournable, accessible et dynamique est un enjeu important que nous devons consolider au même titre que la veille scientifique via REACT'UP, enfin amplifier plusieurs projets tels que campagne de réduction des risques, Intervention en Milieu Scolaire, maraudes, table de prévention en milieu festifs, plaidoyers etc...

Nous continuons la permanence des droits sociaux, indispensable à Act Up-Paris, qui voit sa file active de PWVIH croître de façon exponentielle, une embauche d'un travailleur social à mi-temps sera mise en place.

Le plaidoyer sur les droits humains, notamment sur le travail du sexe, indispensable aux missions de l'association continuera avec notamment un impact non négligeable des JO sur le travail du sexe.

## 7. Bénévolat

Pour l'exercice 2023, Act Up-Paris a continué l'utilisation d'un outil d'évaluation du temps passé par les bénévoles à effectuer des tâches liées aux missions de l'association. Celui-ci a permis d'estimer le nombre d'heures de bénévolat à 7 300. Celles-ci ont été valorisées au SMIC horaire chargé à 84 096 €. Elles se répartissent ainsi :

- Représentations, préparation des actions : 2500 h,
- Actions : 1300 h ;
- Tâches routinières : 3500 h.

Ce volume souligne l'importance de l'implication des bénévoles dans les fonctionnements quotidiens et les missions remplies par l'association.



**Remerciements à tous nos donateurs**

**Et**

**Remerciements à nos financeurs privés et publics :**  
**Fondation Abbé Pierre, Fondation AgnesB, Sidaction, Gilead, VIIV,**  
**Ville de Paris**

**Enfin**

**Remerciement à Mylène Farmer pour sa collaboration artistique.**

ACT UP-PARIS  
Edition du : 01/01/2023 au 31/12/2023  
Solde N-1 au mois

## COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

Hors brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	19 429	9 271
Variation de stock (marchandises)		(20)	Production vendue (biens et services)	5 349	51
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	135 544	156 640	Subventions d'exploitation	125 000	87 000
Impôts, taxes et versements assimilés	102	11	Autres produits	319 391	103 799
Rémunération du personnel	91 864	81 145	PRODUITS FINANCIERS	770	423
Charges sociales	25 538	23 436			
Dotations aux amortissements	2 126	2 113			
Dotations aux provisions	432	173			
Autres charges					
CHARGES FINANCIERES					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>255 605</b>	<b>263 497</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>469 939</b>	<b>200 544</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)</b>					
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)	1 500	22	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		90 000
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>257 105</b>	<b>263 519</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>	<b>469 939</b>	<b>290 544</b>
BENEFICE OU PERTE	212 833	27 024			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>469 939</b>	<b>290 544</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>469 939</b>	<b>290 544</b>

**ACT UP-PARIS**  
Edition du : 01/01/2023 au 31/12/2023  
**Soldes N-1 au mois**

Edition du : 01/01/2023 à 11:31/2023

卷之三

Sondes N-1 au mois

BILAN SYNTHETIQUE

## Horse simulation

1616

ACTIF	Brut	Exercice N		Net	Exercice N net	Exercice N-1 net
		Amortissements et provisions	Net			
Actif immobilisé :						
Immobilisations incorporelles						
- Fonds commercial						
- Autres						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
<b>TOTAL I</b>	<b>12 586</b>	<b>3 969</b>				
Actif circulant :						
Stocks et en-cours (autres que marchandises)						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
<b>Créances :</b>						
Clients et comptes rattachés						
Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités (autres que caisse)						
Caisse						
<b>TOTAL II</b>	<b>189 967</b>					
Charges constatées d'avance (III)						
2 064						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>204 617</b>	<b>3 969</b>				
Capitaux propres						
Capital						
Ecart de réévaluation						
Réserves :						
- Réserve légale						
- Réserves réglementées						
- Autres						
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)						
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
<b>TOTAL I</b>				<b>193 414</b>		<b>(19 419)</b>
Provisions pour risques et charges (II)						
Dettes						
Emprunts et dettes assimilées						
Avances et acomptes reçus sur commandes						
Fournisseurs et comptes rattachés						
Autres						
<b>TOTAL III</b>				<b>32 107</b>		
Produits constatés d'avance (IV)						
2 069						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>200 648</b>	<b>3 969</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>200 648</b>	<b>3 969</b>				